

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 MAI 2021

DELIBERATION N°2021.00175

TARIFS POUR LA SAISON 2021/2022 MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 12 mai 2021

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 106

Nombre de pouvoirs : 11

Nombre de voix : 117

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Michèle BISACCIA, Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Henri BOUTHEON, Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, Mme Laura CINIEMI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Bernard LAGET représenté par Mme Marie José MAKAREINIS, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, Mme Nathalie MATRICON, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN, Mme Djida OUCHAOUA, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PEISTER, M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,

RECUEIL EN PREFECTURE
Le 01 juin 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210520-02021001750

DATE D'AFFICHAGE : 01 juin 2021

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, M. Jacques VALENTIN, M. Julien VASSAL,
Mme Eliane VERGER LEGROS,

Pouvoirs :

Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Lionel BOUCHER donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Tom PENTECOTE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Ali RASFI donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA
Mme Eveline SUZAT-GIULIANI donne pouvoir à M. Julien LUYA

Membres titulaires absents excusés :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Audrey BERTHEAS,
M. Jérôme GABIAUD, M. Jean-Louis ROUSSET, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Laura CINIERI

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 20 MAI 2021

TARIFS POUR LA SAISON 2021/2022 MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Dans le souci de s'adapter aux demandes et au calendrier des établissements scolaires et périscolaires et dans l'esprit de coordination des politiques tarifaires des Musées municipaux et métropolitain, les propositions de tarifs présentées dans ce rapport seront applicables à partir du 1^{er} juillet 2021 (et non plus sur l'année civile, à partir du 1^{er} janvier) permettant ainsi une projection sur la saison 2021/2022).

Les tarifs du Musée d'art moderne et contemporain sont proposés dans les tableaux récapitulatifs ci-joints.

Comme les années précédentes, nous veillons à ce que les tarifs du Musée d'art moderne et contemporain intègrent toujours le souci d'harmonisation des pratiques et de lisibilité pour les publics.

Plusieurs augmentations ciblées avaient été mises en œuvre suite à notre délibération du 3 décembre 2020. Dans le contexte de la crise sanitaire qui a continué d'impacter fortement tous les lieux culturels depuis mars 2020, je vous propose d'une part, de maintenir sans nouvelle augmentation l'ensemble des tarifs du Musée d'art moderne et contemporain et d'autre part, de les compléter ou de les ajuster avec de nouvelles propositions plus attractives pour les scolaires :

- Une nouvelle offre combinant une intervention hors les murs et une visite guidée au Musée pour les groupes de jeunes, afin de favoriser la venue au Musée des établissements scolaires, périscolaires et spécialisés de Saint-Etienne Métropole. Cette nouvelle offre a pour objectif d'attirer des groupes scolaires qui ne fréquentent pas ou qui ne sont pas venus depuis longtemps.

Cette nouvelle offre est organisée en deux temps :

- o une présentation du Musée, de sa collection, des expositions par un médiateur dans les établissements (classe ou demi-classe) dans le respect des normes sanitaires (durée : 1h)
- o une visite guidée du musée par la classe (durée 1h à 1h30 selon les âges)

Tarif proposé : gratuité de la présentation en classe, facturation uniquement de la visite guidée au musée, 90 € pour une classe (soit 3 € par élève pour une classe de 30)

- la création d'une offre d'atelier de 2h

Jusqu'à présent, le MAMC+ accueillait les classes et groupes en ateliers sur une séance de 3h ou d'une journée. Pour mieux s'adapter aux rythmes de l'enfant et répondre aux

contraintes horaires des enseignants, une nouvelle proposition d'atelier d'une durée de 2h a été élaborée.

Tarif proposé : 4,5 € par élève (soit 135 € pour une classe de 30 élèves)

- l'ajustement du tarif de la visite avec manipulation « Touche avec les yeux »
L'offre de visite guidée « Touche avec les yeux » se compose d'une visite guidée complétée par un temps d'expérimentation et de manipulation d'objets dans les salles du musée, face aux œuvres.

C'est une offre qui rencontre un fort succès parmi les écoles maternelles, primaires et élémentaires.

Initialement, cette proposition durait 2h, d'où le tarif à 4€ qui se distinguait du tarif de la visite guidée (durée 1h30, à 3 €) pour des raisons de durée mais aussi de matériel utilisé.

Suite à la réduction du temps de la visite « Touche avec les yeux » à 1h30, il semble important d'ajuster également le tarif pour maintenir une politique tarifaire cohérente.

Tarif proposé : 3,5 € par élève (soit 105 € pour une classe de 30 élèves)

Les modifications proposées n'auront pas d'impact notable sur les recettes et dépenses. Sur la base de la fréquentation 2019, la baisse du tarif de la visite avec manipulation intitulée actuellement « *Touche avec les Yeux* » représenterait une diminution de recettes de 739 € (1 478 x 0.50 €) sur une année, qui pourra être compensée par la venue de 8 à 9 classes supplémentaires.

Ces ajustements de tarifs devraient susciter la fréquentation de nouveaux groupes scolaires, car ils répondent à des formats plus courts et mieux adaptés aux attentes des enseignants.

Enfin, suite au nouveau tarif de visite guidée délibéré pour 2021, il faut procéder en conséquence à l'ajustement technique nécessaire des tarifs complémentaires à ceux des visites libres, utilisables dans le cas où un visiteur a acheté un billet de visite libre puis se ravise pour prendre une visite guidée. Le visiteur n'a alors qu'à acheter un complément. Du fait des tarifs visites guidées, ce complément est porté à 2 € au lieu de 1 € pour le plein tarif et à 1€50 pour le tarif réduit au lieu de 1 €.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré valide :

- **les propositions de tarifs récapitulées dans les tableaux ci-joints, qui précisent les différents tarifs applicables au musée d'art moderne et contemporain à partir du 1^{er} juillet 2021 pour la saison 2021/2022.**
- **la poursuite de la participation du Musée aux dispositifs développés en réseaux culturels, touristiques et territoriaux : Sainté Pass pour les jeunes, Pass loisirs pour les seniors, Passeport Découverte en Loire, City Card... ,**
- **la poursuite de l'acceptation pour les règlements du Pass Région, dispositif régional en faveur des lycéens et éventuellement en faveur des seniors, du coupon culture de l'Université Jean Monnet et des chèques-vacances,**
- **les recettes correspondantes seront perçues au budget de l'exercice en cours, destination MUSEE, aux articles 7062 (redevances et droits des services à caractère culturel) et 752 (revenus des immeubles).**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU